

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } BUREAU DE LA PAIX
District de Joliette.

La dénonciation et plainte de Révérend Frédéric Alexandre Baillaigé, prêtre, résidant en la ville de Joliette, dans le district de Joliette, reçue sous serment à Joliette susdit, ce quatorzième jour du mois de novembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze, devant Charles Bernard Henri Leprohon, Ecr., l'un des juges de paix de Sa Majesté, nommé en vertu d'un acte de la Législature de cette Province 33 Victoria chap. XII et ayant juridiction dans et pour le District de Joliette dit :— Qu'à Joliette, dans ce District de Joliette, le cinquième jour du mois de novembre courant, et depuis cette date, illégalement et injustement, et en vue de nuire à la bonne réputation de dit Révérend Frédéric Alexandre Baillaigé, le présent déposant, et sans justification ni excuse légitime, un nommé A. Filiatreault, résidant en la cité de Montréal, dans le District de Montréal, directeur-gérant de la Compagnie de publication du *Canada-Review* et secrétaire de la rédaction du journal *Canada-Review* imprimé et publié dans la dite cité de Montréal et circulant dans le District de Joliette et ailleurs, a exposé le dit Révérend F. A. Baillaigé à la haine, à l'opprobre, au mépris et au ridicule de ses concitoyens dans le District de Joliette susdit, en écrivant, imprimant, publiant dans le journal intitulé *Canada-Review*, lequel est une revue politique et littéraire publiée à Montréal susdit par le nommé A. Filiatreault et autres personnes, un écrit faux, mensonger, calomnieux et libelleux à l'effet suivant, savoir :

Sorel 28 octobre 1892.—Monsieur le directeur du *Canada-Review*. — J'ai remarqué a plusieurs reprises le nom de M. l'abbé Baillaigé dans votre journal. Vous seriez bien aimable de me dire au juste ce que c'est que ce monsieur. J'ai deux enfants en âge d'aller au collège et comme je n'ai pas confiance à l'institution locale où je réside, j'avais songé à les envoyer à Joliette. Veuillez accepter l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Bien à vous,

UN PÈRE DE FAMILLE

MONSIEUR LE PÈRE DE FAMILLE,

Vous me posez là une question bien embarrassante. Monsieur l'abbé Baillaigé est un homme tellement universel que je ne puis définir au juste ce qu'il est. Pour vous prouver ma bonne volonté, je vais essayer. Offi-